



Assister les patients non francophones

Un livret de santé en 23 langues

La prise en charge des patients vulnérables non francophones est souvent difficile à gérer. Un nouveau livret de santé bilingue conçu comme un carnet de liaison constitue un outil pratique à connaître.

Arnaud Veisse

Directeur du Comede, Comité médical pour les exilés
arnaud.veisse@comede.org

Les populations migrantes et étrangères cumulent fréquemment de multiples facteurs de vulnérabilité pour la santé : souffrance de l'exil, traumatisme des persécutions vécues dans le pays d'origine, précarité sociale et juridique, difficultés de communication, parfois discriminations et xénophobie, dont sont également victimes des Français non migrants en raison de leur origine « supposée ». Ces facteurs conduisent notamment à des difficultés spécifiques d'accès aux services de prévention et de soins. Les obstacles à la prévention retardent le recours aux soins et le dépistage de maladies dont la prévalence est corrélée à l'origine géographique, particulièrement pour les migrants résidant en France depuis moins de un an. Pour aider les professionnels de la santé et du social à les prendre en charge, un nouvel outil est disponible : le livret de Santé bilingue.



TUBERCULOSE, INFECTION À VIH, HÉPATITES, VIOLENCE, SATURNISME : PARTICULARITÉS ÉPIDÉMIOLOGIQUES

Il n'existe pas de maladie « spécifique » des exilés, migrants étrangers en situation précaire, mais l'observation épidémiologique permet d'identifier les affections graves ou chroniques les plus fréquentes dans certaines populations, et de définir les actions de santé prioritaires pour y faire face. C'est malheureusement le cas de l'infection à VIH pour les migrants originaires d'Afrique subsaharienne et des Antilles, particulièrement les femmes. On connaît également la fréquence particulière de la tuberculose parmi les populations en situation de grande précarité.

Mais la fréquence d'autres affections graves reste méconnue tant par les personnes concernées qu'au sein de la communauté médicale : hépatite B chronique pour l'Afrique de l'Ouest et l'Asie de l'Est, hépatite C chronique pour l'Europe de l'Est et le Moyen-Orient, diabète pour l'Asie du Sud et l'Afrique du Nord, mais aussi psychotraumatismes sévères parmi l'ensemble des demandeurs d'asile, dont la moitié ont survécu à la violence ou à la torture subies dans leur pays d'origine.

En outre, d'autres problèmes de santé doivent également faire l'objet d'actions de prévention, comme les accidents de la vie courante et le saturnisme chez les enfants, ou encore les questions de nutrition et de mode de vie.



GUIDE 2005 DE PRISE EN CHARGE MÉDICO-PSYCHOSOCIALE,
www.leguideducomede.org
SITE INTERNET DU COMEDE : www.comede.org, publications
SITE INTERNET DE L'INPES : www.inpes.sante.fr

ACCÈS AUX SOINS ET SOUTIEN JURIDIQUE

Parce qu'il n'y a pas de continuité des soins possible sans protection maladie, le premier chapitre du livret traite des questions d'accès aux soins, particulièrement face aux difficultés d'obtention de la CMU-Complémentaire ou de l'Aide médicale État pour les plus démunis. Le deuxième chapitre est consacré aux questions prioritaires de prévention médicale pour cette population : bilan de santé, infections chroniques les plus fréquentes, nutrition, vaccination, et principaux facteurs de risque pour la santé.

Mais dans un contexte de grande précarité, les meilleures recommandations médicales ne peuvent être appliquées si l'on ne tient pas compte des priorités du quotidien, dans une culture de la survie commune aux plus vulnérables : trouver où dormir et quoi manger, respecter son rendez-vous à la préfecture présentent une importance plus immédiate que d'aller voir le médecin. Le troisième chapitre du livret est consacré aux divers soutiens juridiques et sociaux présents en France : droit d'asile pour les réfugiés,

droit au séjour pour les étrangers malades, soutien juridique, protection sociale et besoins du quotidien pour les exilés en situation de grande précarité sociale.

UN CARNET DE LIAISON POUR FACILITER LA COMMUNICATION

Ce livret est conçu comme un carnet de liaison entre la personne et les différents intervenants dans sa prise en charge : médecin, assistante sociale, association de soutien, PMI, tout en proposant des informations pratiques pour les démarches (cartes de métro, agenda). Pour les primo-arrivants non anglophones et pas encore francophones, la version bilingue permet également, en l'absence fréquente d'interprète professionnel et pour pallier parfois les difficultés des interprètes improvisés, de faciliter la communication des informations prioritaires lors de la consultation médicale ou sociale.

RENSEIGNER PAR TÉLÉPHONE

Partenaires du Comede dans le cadre de la Coordination française du droit d'asile (CFDA) et/ou de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE), treize autres associations ont également participé à ce projet, soit dès l'étape rédactionnelle (la Cimade, Médecins du Monde et le Secours catholique), soit en donnant leur accord pour renseigner par téléphone tout utilisateur du livret sur les coordonnées des soutiens publics ou associatifs dans la région où il réside (ISM-interprétariat, la Fasti, la Ligue des droits de l'homme, le Mrap, le Gisti, Sida-info-service, Act Up, Aides, Arcat et Solidarité Sida). ♦

« Le Comede »

Le Comede travaille à la promotion de la santé des exilés en France. Son expertise repose en premier lieu sur l'expérience quotidienne de soins et de soutien pour les patients de son Centre de santé. Les professionnels du Comede ont accueilli 85 000 réfugiés, demandeurs d'asile et migrants/étrangers en situation précaire de 130 nationalités depuis la création de l'association en 1979 par Amnesty international, la Cimade et le Groupe accueil solidarité.

L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts concernant les données de cet article.

DENOMINATION ET COMPOSITION* : PLAVIX 75 mg, comprimé pelliculé, dosé à 97,875 mg de Clopidogrel hydrogène sulfate (soit 75 mg de clopidogrel exprimé en base). **INDICATIONS** : Prévention des événements liés à l'athérombose : Chez les patients souffrant d'un infarctus du myocarde (datant de quelques jours à moins de 35 jours), d'un accident vasculaire cérébral ischémique (datant de plus de 7 jours et de moins de 6 mois) ou d'une artériopathie oblitérante des membres inférieurs établie. Chez les patients souffrant d'un syndrome coronaire aigu : - Syndrome coronaire aigu sans sus-décalage du segment ST (angor instable ou infarctus du myocarde sans onde Q), en association à l'acide acétylsalicylique (AAS). - Infarctus du myocarde aigu avec sus-décalage du segment ST, en association à l'AAS chez les patients traités médicalement et éligibles à un traitement thrombolytique. **POSOLOGIE*** : Adulte et sujet âgé : 1 cp par jour - CTJ : 2,04 €. - Syndrome coronaire aigu sans sus-décalage du segment ST (angor instable ou infarctus du myocarde sans onde Q) : dose de charge unique de 300 mg puis 1 cp par jour en association à l'AAS : 75 à 325 mg. Il est recommandé de ne pas dépasser une dose d'AAS de 100 mg/j. La durée optimale du traitement n'a pas été formellement établie. Les données de l'essai clinique supportent son utilisation jusqu'à 12 mois et le bénéfice maximum a été constaté au 3^e mois. - Infarctus du myocarde aigu avec sus-décalage du segment ST : dose de charge, associée ou non à un traitement thrombolytique, puis 1 cp par jour en association à l'AAS. Chez les patients de plus de 75 ans pas de dose de charge. L'association médicamenteuse doit être débutée le plus tôt possible après le début des symptômes et poursuivie pendant au moins 4 semaines. Le bénéfice de l'association clopidogrel et AAS au-delà de 4 semaines n'a pas été étudié dans ce contexte. Pas d'expérience chez l'enfant. **CONTRE-INDICATIONS** : Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients du médicament. Insuffisance hépatique sévère. Lésion hémorragique évolutive. Allaitement. **MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI***. **INTERACTIONS* GROSSESSE ET ALLAITEMENT***. **EFFETS INDÉSIRABLES***. **SURDOSAGE***. **PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES***. Inhibiteur de l'agrégation plaquettaire à l'exclusion de l'héparine, code ATC : B01AC04. Liste I. AMM et Prix : 347 945.7 ; boîte de 28 comprimés pelliculés : 57,02 € - Remb. Séc. Soc. 65 % - Coll. 347 946.3 ; boîte de 50 comprimés pelliculés (Hôpital) - Coll. Indication dans l'infarctus du myocarde aigu avec sus-décalage du segment ST non remboursable à la date du 01/09/2006. **TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ** : SANDOZ PHARMA BRISTOL-MYERS SQUIBB SNC - 174, avenue de France - 75013 Paris - FRANCE Information médicale et Pharmacovigilance Bristol-Myers Squibb : Tél. (numéro Azur) : 0 810 410 500. Fax : 0 805 405 558. Information médicale et Pharmacovigilance sanofi aventis France : Tél. 0 800 394 000. Fax : 01 57 62 06 62. **DATE DE RÉVISION** : Septembre 2006/V1.

* Pour une information complémentaire, consulter la monographie complète.